

Le héros biographique, enfant bâtard de la littérature

Définir la notion de « personnage » dans la littérature médiévale revient à lever une double difficulté, qui touche à la fois à la production et à la réception des œuvres, toutes deux laissées à une appréciation rétrospective, intuitive et empirique. Dans un article consacré à la catégorie du personnage narratif, Claude Roussel en soulignait la complexité : « l'identité se fragmente en de multiples jeux de miroirs » qui contribuent à intégrer « l'illusion référentielle » dans « une dynamique textuelle globale », par le jeu de l'intertextualité¹. La figure ainsi programmée par l'auteur ne peut donc être concrétisée que si elle entre en interaction avec la culture et les réflexes du public. S'agissant des personnages historiques, ils n'exigent pas seulement d'être « compris » (dans le rôle narratif qu'ils jouent au sein de l'œuvre) mais aussi d'être « reconnus » (en corrélation avec un double ancrage, qui les rattache à la fois au monde réel et à une tradition littéraire)².

Le héros biographique illustre bien cette ambivalence : derrière un nom qui renvoie à un modèle historique, s'emboîtent différents niveaux d'identification. D'une part, on observe un certain nombre de ressemblances entre des biographies écrites à la même époque, comme si leurs protagonistes respectifs résultaient d'une opération de clonage. D'autre part, des stéréotypes

1 — Cl. Roussel, « La catégorie du personnage dans la littérature médiévale », dans : *Le personnage dans les récits*, sous la dir. d'Y. Reuter, Centre de recherche en communication et didactique de l'Université Blaise Pascal, Annales du Centre Régional de Documentation Pédagogique de Clermont-Ferrand, octobre 1988, p. 22.

2 — Cf. Ph. Hamon, « Pour un statut sémiologique du personnage », dans : R. Barthes et alii, *Poétique du récit*, Paris, Seuil, 1977 (coll. *Points*), p. 127-128.

romanesques se devinent dans l'exposé de certains épisodes, la fiction venant auréoler de son autorité ou de son ancienneté les étapes décisives d'une existence contemporaine, encore trop jeune pour imposer d'elle-même son caractère exemplaire.

Des héros interchangeables

Boucicaut et Charles V

Si le genre biographique doit son essor au développement de la conscience individuelle, il met en scène des héros dont les valeurs personnelles se mesurent à l'étalon du code social. Nulle originalité, donc, dans ces panégyriques érigés à la mémoire d'un chevalier, mais au contraire la recherche d'un conformisme de classe, d'un modèle à travers lequel toutes les figures isolées deviennent interchangeables.

On peut réhabiliter un maréchal déchu en prenant l'exemple d'une biographie royale : l'auteur du *Livre des fais du Mareschal Bouciquaut*³ (1409) semble bien s'être inspiré du *Livre des fais de Charles V*⁴ écrit par Christine de Pizan quelques années plus tôt (1404). Celle-ci avait elle-même fait l'éloge de Boucicaut dans deux de ses poèmes (le *Débat des deux amans* et le *Chemin de longue estude*). À un moment où la réputation du Maréchal souffrait des échecs de son mandat en Italie, son biographe a pu chercher à restaurer son image en s'autorisant du prestige de la femme de lettres, dont il a choisi d'utiliser non pas les œuvres poétiques, mais le *Livre des fais de Charles V*⁵.

Du point de vue structurel, les deux biographies reposent sur la même distinction pédagogique entre les actes et les vertus : le portrait moral du héros sert à expliquer ses réalisations chevaleresques et politiques⁶. Du point de vue topique, on recense les mêmes qualités attribuées à Boucicaut et à Charles V : « devotion » (*Boucicaut*, IV, II ; *Charles V*, I, XXXIII), « largece » (*Boucicaut*, IV, VI ; *Charles V*, I, XXVIII), « chasteté » (*Boucicaut*, IV, VII ; *Charles V*, I, XXIX), « justice » (*Boucicaut*, IV, VIII ; *Charles*

3 — *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, éd. D. Lalande, Genève, Droz, 1985 (T.L.F., 331).

4 — Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, éd. S. Solente, Paris, Champion, 1936-1940, 2 vol. (réimpr. Genève, Slatkine, 1977, 1 vol.).

5 — La confrontation des deux biographies a été menée par Jean-Louis Picherit : « Christine de Pisan et le *Livre des faicts du bon messire Jean le Maingre, dit Boucicaut, Mareschal de France et gouverneur de Gennes* », *Romania*, 103, 1982, p. 299-331.

6 — Sur cette structure, de type « anthropologique », voir notre ouvrage : *La biographie chevaleresque : typologie d'un genre (XIII-XV s.)*, Paris, Champion, 1994 (N.B.M.A., 29), p. 305-308.

V, I, XXIII) et, plus généralement, belle « ordenance de vivre » (*Boucicaud*, IV, XI ; *Charles V*, I, XV-XVI). Cette dernière rubrique décrit le déroulement des journées selon le même rythme et les mêmes étapes : prières, déjeuner frugal, réception des ambassadeurs venus en foule adresser leur message, et, pour terminer, lecture d'ouvrages édifiants. L'emploi du temps répond à la norme du prince idéal. Il observe les différentes catégories définies par Aristote dans l'*Éthique à Nicomaque* et la *Politique* : gouvernement de soi, gouvernement de l'État et, dans le cas de Charles V, gouvernement de la famille⁷.

Le relevé des parallélismes entre le *Livre des fais de Bouciquaut* et celui de Charles V permet donc d'établir le portrait stéréotypé d'un héros biographique engagé dans des responsabilités politiques. Mais l'écrivain devient parfois faussaire : il manipule l'histoire pour attribuer à son personnage des événements auxquels celui-ci n'a pas participé et qu'il emprunte à d'autres héros biographiques, sans distinguer la fiction de la réalité.

Jehan de Saintré, un héros tentaculaire

La figure de Saintré que nous a laissée Antoine de La Sale dans son roman daté de 1455 s'élabore à partir d'un certain nombre de greffes : le personnage romanesque doit sa vie à une sorte de chirurgie scripturaire, qui transfère à son profit des faits accomplis par d'autres chevaliers. Le véritable Saintré, sénéchal de l'Anjou et du Maine, s'illustra dans la Guerre de Cent Ans contre les Anglais et mourut en 1368 en luttant contre les « routiers » qui envahissaient la Provence. Entré à la cour d'Anjou en 1400, le romancier a pu recueillir les témoignages de ceux qui avaient connu le personnage. Son roman est dédié à son disciple, Jean de Calabre, fils du roi René. On peut se demander si les motivations pédagogiques ne l'ont pas emporté sur le souci de la vérité historique. Le récit s'ouvre au temps du roi Jean II le Bon⁸ mais on y relève de nombreux anachronismes ; quant au héros, il n'a d'authentique que le nom. Derrière cette onomastique et cette chronologie en trompe-l'œil, transparaissent des allusions à des chevaliers du xv^e siècle, contemporains de l'écriture du roman et ayant fait l'objet d'une biographie héroïque.

7 — Cette taxinomie se retrouve dans la composition tripartite du *Jouvencel* de Jean de Bueil, éd. L. Lecestre, 2 vol., Paris, Renouard, 1887-89 (*Société de l'Histoire de France*) : voir notre article « Écriture de soi, écriture du politique : le *Jouvencel* » dans : *Penser le pouvoir au Moyen Âge* (viii^e-xv^e s.) (Mélanges offerts à Françoise Autrand), dir. D. Boutet et J. Verger, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2000, p. 55-68.

8 — A. de La Sale, *Saintré*, publié par Mario Eusébi, t. I, Paris, Champion, 1994 (*C.F.M.A.*, 115), I, p. 20.

C'est d'abord Jacques de Lalaing qui, sans être nommé, s'impose dès le début du roman. Ce chevalier de la cour de Bourgogne, emporté en 1453 par un boulet de canon, restait, dans la mémoire de ses contemporains, le parangon de l'ancienne chevalerie, victime des progrès de l'artillerie. Aussitôt après sa disparition, un compilateur bourguignon a rédigé un *Livre des faits de Jacques de Lalaing*, achevé vers 1468⁹. Antoine de La Sale, mort en 1460, n'a donc pas lu ce texte. Mais il en a connu le protagoniste à la cour de Bourgogne, où il fut le précepteur de Louis de Luxembourg. Et il semble bien avoir voulu insuffler, derrière le nom de Saintré, un peu de la vie de Lalaing. Un événement, surtout, porte la marque de ce transfert : les joutes de Barcelone¹⁰. Le Saintré du roman reçoit du roi d'Aragon la permission de combattre contre le seigneur Enguerrand de Cervillon et remporte brillamment le prix de la victoire. Cet épisode n'a rien à voir avec la réalité du personnage éponyme mais fait allusion à l'« emprise » que Jacques de Lalaing publia en 1448. Toutefois, le chevalier bourguignon n'avait pu s'illustrer aux armes : pour ne pas risquer de compromettre les alliances conclues avec le duché de Bourgogne, la reine d'Aragon lui avait refusé l'autorisation de jouter sur son territoire. Ainsi, Antoine de La Sale ne se contente pas de transfuser la substance vitale de Lalaing à Saintré : il la modifie pour lui donner les couleurs d'un âge d'or où le chevalier errant pouvait s'adonner à l'exercice de sa vaillance sans se laisser brider par une diplomatie tatillonne.

Un autre couple apparaît dans le roman, de façon explicite : celui que forment Saintré et Boucicaut¹¹. Alors qu'ils sont encore écuyers à la cour, les deux jeunes gens se vouent une amitié fraternelle¹². Un proverbe traduit leur complémentarité :

Quant vient en ung assault,
Mieulx vault Saintré que Bourcicault ;
Mais quant vient en ung traictié,
Mieulx vault Bourcicault que Saintré¹³.

9 — *Les Fais de messire Jacques de Lalain*, éd. E. Springer (thèse dactylographiée de 3^e cycle, Paris III, 1982), Ann Arbor, 1991 (*Dissertation Abstracts*). Les citations seront tirées de cette édition. Traduction par C. Beaune dans : *Splendeurs de la Cour de Bourgogne*, dir. D. Régner-Bohler, Paris, Laffont, 1995, p. 1205-1409.

10 — *Saintré*, t. I, XX-XXVIII ; *Lalaing*, LI-LII. Cf. M. de Riquer, « El episodio barcelonés del *Jehan de Saintré* y Juan de Calabria en Barcelona », dans : *Mélanges Jean Frappier*, t. II, Genève, Droz, 1970, p. 957-967.

11 — D. Lalande, « Le couple Saintré-Boucicaut dans le roman de *Jehan de Saintré* », *Romania*, 111, 1990, p. 481-494.

12 — *Saintré*, t. II, XXX, p. 225.

13 — *Ibid.*, p. 226.

De fait, Jean I^{er} le Meingre, dit Boucicaut (1310-1368), fut avec Saintré prisonnier des Anglais et mourut lui aussi en combattant les « routiers ». Le proverbe qui accorde à Saintré l'excellence de la bravoure et à Boucicaut celle de la sagesse confirme la réputation d'habile diplomate de celui-ci. Toutefois, pour le romancier, il s'agit surtout de réactualiser le couple Olivier – Roland, *sapientia et fortitudo*, et de conférer une grandeur épique à ses personnages. Quand, dans la suite du roman, réapparaît le nom de Boucicaut, il ne s'agit plus du même homme, mais de son fils, Jean II le Meingre (1366-1421), dont on a évoqué plus haut la biographie. Ainsi, les joutes que se livrent Saintré et Boucicaut entre Gravelines et Calais contre les Anglais font écho aux joutes de Saint-Inglevert, entre Boulogne et Calais, organisées en 1390 par Jean II le Meingre : on y retrouve certains adversaires communs¹⁴. De même, l'« emprise » des deux Lombards, auxquels se mesurent Saintré et Boucicaut à la cour de France, correspond dans la réalité à l'affrontement de Jean II le Meingre et de Gallias de Mantoue, en 1395¹⁵. Quant à la croisade de Saintré en Prusse, elle transpose les expéditions qu'y fit Jean II le Meingre entre 1384 et 1391 avec l'ordre des chevaliers Teutoniques¹⁶. On peut aussi voir dans la victoire de Saintré, qui abat la bannière du Grand Turc, la volonté de venger la mémoire des chrétiens vaincus à Nicopolis en 1396 par le sultan Bajazet, dont Jean II le Meingre fut l'un des prisonniers¹⁷. Le roman d'Antoine de La Sale renferme donc de nombreuses allusions aux Boucicaut : qu'il s'agisse du père, contemporain de Saintré, ou du fils, contemporain du romancier, ce nom cautionne la fiction en lui donnant l'arrière-plan historique d'une biographie.

Mais Lalaing et Boucicaut le jeune incarnaient surtout la chevalerie courtoise. Or le roman de *Saintré*, qui coïncide avec le centenaire de la défaite de Poitiers (1356), date d'une époque où l'ancienne noblesse connaît une crise dont profite la bourgeoisie. Antoine de La Sale met en scène la chute de l'idéal courtois par le truchement d'un personnage emblématique, Damp Abbé. La diatribe que prononce celui-ci contre les chevaliers adonnés aux banquets et aux amours faciles, et dont la réputation ne tient qu'à un vieux ménestrel employé à gages¹⁸, sonne comme un arrêt de mort lancé à Jean II le Meingre, qui s'était fait le chantre

14 — *Saintré*, t. II, XXXVIII-XXXIX ; *Boucicaut*, I, XVII.

15 — *Saintré*, t. II, XL ; l'épisode n'est pas relaté dans *Boucicaut* mais dans une chronique italienne : voir D. Lalande, art. cité, n.28.

16 — *Saintré*, t. II, XLII-XLVII ; *Boucicaut*, I, XI et I, XVIII.

17 — *Saintré*, t. II, XLVI, p. 329 ; sur Nicopolis, *Boucicaut*, I, XXII-XXVIII.

18 — *Saintré*, t. II, LXVIII, p. 409-410.

de la fidélité amoureuse en fondant l'Ordre de l'Écu Vert à la Dame Blanche (1400)¹⁹, et à Jacques de Lalaing, qui promenait inlassablement son « emprise » à travers l'Europe entière. Le roman de *Saintré*, partagé entre la tradition courtoise et le réalisme bourgeois, évoque les héros biographiques pour nourrir une réflexion sur son temps : la réalité qu'ils incarnent n'est plus qu'une chimère, tandis que la fiction de Damp Abbé acquiert l'épaisseur du réel.

Le sujet biographique ne se définit donc pas seulement dans sa dimension historique, mais aussi dans sa capacité à atteindre le statut de héros romanesque. De fait, l'illusion biographique naît d'une « logique imposée », d'une cohérence qui « informe » la vie sur le modèle d'un livre²⁰.

L'attrait de la fiction romanesque

Le « meilleur chevalier du monde »

Dans les biographies chevaleresques, les tournois apparaissent comme des épreuves qu'imposent les auteurs à leur personnage pour lui décerner le grade de « meilleur chevalier du monde ». À l'époque féodale, ces rassemblements offraient à la fois une occasion de s'entraîner aux armes et de s'enrichir. Mais les romanciers en ont proposé une conception idéalisée, dont les biographes, à leur tour, ont pu s'inspirer. Bien vite, une influence réciproque s'installe entre le rêve et la pratique : à la fin du Moyen Âge, les joutes témoignent de cette interaction entre la littérature et la vie.

Écrite vers 1226, l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*²¹ a pu être définie comme « le panégyrique d'un personnage qui trouve sa grandeur dans sa ressemblance avec les héros courtois »²². Bien qu'il soit issu d'un lignage peu fortuné, Guillaume, si l'on en croit son biographe, ne court pas les tournois pour faire du butin mais pour construire sa gloire et éprouver sa vaillance. Or ce désintéressement à l'égard des biens matériels caractérise aussi, à

19 — *Boucicaut*, I, XXXVIII-XXXIX.

20 — Nous reprenons les termes employés par Alain Corbin dans sa communication : « La légitimité de la biographie en question : un très vieux débat historique », séminaire *La question du sujet dans les Sciences Humaines*, Université de Lille 3, Maison de la Recherche, 28 avril 2000.

21 — *L'Histoire de Guillaume le Maréchal*, éd. P. Meyer, 3 vol., Paris, Renouard, 1891-1901 (*Société de l'Histoire de France*).

22 — Chr. Ferlampin-Acher, « Les tournois chez Chrétien de Troyes : l'art de l'esquive », dans : *Amour et chevalerie dans les romans de Chrétien de Troyes*, actes du colloque de Troyes (27-29 mars 1992) publiés par D. Quérue, Paris, Les Belles Lettres, 1995, p. 163.

la même époque, le personnage du roman de Jean Renart : Guillaume de Dole (*circa* 1228). Celui-ci doit remporter la victoire au tournoi de Saint-Trond pour prouver la noblesse de son lignage et convaincre l'empereur d'épouser sa sœur²³. Malgré sa pauvreté, il fait preuve d'une grande largesse : il libère ses prisonniers de leurs rançons et donne aux hérauts ses armes et son cheval. Il quitte Saint-Trond encore plus démuné qu'à son arrivée²⁴. Guillaume le Maréchal a connu la même situation au tournoi de Neufchâtel-en-Bray : lors du banquet de clôture, alors que tous les chevaliers mentionnent avec complaisance leurs profits, il s'attire leurs rires quand il avoue n'avoir retenu aucun butin pour lui²⁵. Mais la réputation de « meilleur chevalier du monde » serait vaine si elle n'était cautionnée par le public féminin. Au tournoi de Pleurs, c'est une dame qui remet à Guillaume le Maréchal le prix de sa victoire, un magnifique brochet²⁶. Les femmes n'interviennent pas seulement pour récompenser les tournoyeurs les plus méritants. Comme dans les romans courtois (et l'on pense à Lancelot, stimulé par le regard de Guenièvre au tournoi de Noauz), elles dynamisent la vaillance des chevaliers par la promesse de leur amour. Au tournoi de Joigny, Guillaume le Maréchal bénéficie de leurs encouragements, lors des chants et des danses qui précèdent les combats²⁷. Or cette soumission des chevaliers au désir féminin ne correspond guère à la réalité du XII^e siècle, où les tournois restaient principalement des rencontres viriles.

Plus tard, au XV^e siècle, Jacques de Lalaing reproduit lui aussi les couleurs de la fiction romanesque. À l'entrée du Pas de la Fontaine des Pleurs, qu'il organisa à Chalon-sur-Saône en 1449-50, une licorne, symbole de la domination amoureuse exercée par une dame, porte trois boucliers de couleurs différentes, l'un blanc, l'autre violet et le dernier noir. Le choix des trois couleurs, et l'obligation d'en changer à chaque type de combat, évoquent le tournoi de trois jours dans *Olivier de Castille* (1454-1456) : les champions doivent porter du noir, du gris et du violet. Toutefois, ces variations chromatiques, très fréquentes dans les romans, ne suffisent pas pour faire de Jacques de Lalaing le prototype histo-

23 — John W. Baldwin, « Jean Renart et le tournoi de Saint-Trond : une conjonction de l'histoire et de la littérature », *Annales. E.S.C.*, mai-juin 1990, n°3, p. 565-588.

24 — Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, éd. F. Lecoy, Paris, Champion, 1979 (*C.F.M.A.*, 91), v. 2957-2959.

25 — *Guillaume le Maréchal*, v. 1129-1162.

26 — *Ibid.*, v. 3041 et suiv.

27 — *Ibid.*, v. 3444-3520.

rique dont se serait servi Philippe Camus²⁸. Le décor du Pas de la Fontaine des Pleurs²⁹ suggère un autre rapprochement. Un héraut d'armes garde le pavillon, que surplombe une effigie de la Vierge ; à côté se dresse la statue d'une dame dont les pleurs se déversent dans une fontaine. Le motif de la souffrance et des larmes prédomine. Ce tableau renferme peut-être une allusion à l'Église, pleurant d'être malmenée par les Sarrasins et réclamant l'aide des chevaliers chrétiens pour reconquérir la Terre Sainte ; la cour de Philippe le Bon répétera une mise en scène identique lors du Banquet du Faisan, en 1454³⁰. Mais d'un point de vue plus littéraire, les larmes pourraient traduire, comme dans *Ponthus et Sidoine*³¹, la douleur d'un amour perdu. Par elles, Jacques signifierait son regret d'avoir dû quitter Marie de Clèves, qui s'était éprise de lui à la cour de France, et renoncer à une liaison à laquelle faisait obstacle la jalouse duchesse de Calabre. De même, Ponthus organise le tournoi « Du Chevallier Noir Dolent aux Armes Blanches » (« Larmes », dans certains manuscrits)³² peu après son départ de la cour, où son amour pour Sidoine a souffert de la calomnie d'un traître.

On voit donc que tournois et pas d'armes rattachent Guillaume le Maréchal et Jacques de Lalaing à une tradition romanesque.

Faiblesse et tragi-comique

À la perfection dépeinte dans les combats s'opposent certaines faiblesses qui, du statut de personnage, permettent au héros de passer à celui de personne. En effet, le héros construit son individualité sur la distance qui le sépare d'un modèle idéal. Dans un article consacré à ce qu'il appelle la « transcendance décalée », Francis Dubost montre que Lancelot et Tristan doivent leur grandeur à leur péché³³. Les biographes attribuent à leurs héros des défaillances qui, pas plus que les vertus, ne relèvent de

28 — C'est la thèse avancée par Gail Orgelfinger : « Reality and Romance in Fifteenth-Century Burgundian Literature : the Tournaments in *Olivier de Castille* », dans *Literary and Historical Perspectives of the Middle Ages* (Proceedings of the 1981 SEMA Meeting), West Virginia University Press, Morgantown, 1982, p. 105.

29 — *Lalaing*, LXV.

30 — A. Planche, « Du tournoi au théâtre en Bourgogne. Le Pas de la Fontaine des Pleurs à Chalon-sur-Saône », *Le Moyen Âge*, 1975, 1, p. 124-125.

31 — Hypothèse avancée par Colette Beaune (*Splendeurs de la cour de Bourgogne*, op. cit., p. 1201) mais non argumentée.

32 — *Le roman de Ponthus et Sidoine*, éd. M.-Cl. de Crécy, Genève, Droz, 1997, V, 253-254 et note V, 237.

33 — Fr. Dubost, « Lancelot et Tristan ou la transcendance décalée », dans : *Personne, personnage et transcendance aux XII^e et XIII^e siècles*, études réunies par M.-É. Bély et J.-R. Valette, Presses Universitaires de Lyon, 1999 (coll. XI-XVII – Littérature), p. 17-33.

la vérité historique : elles procèdent, elles aussi, d'emprunts à un fonds romanesque. Liées, pour la plupart, aux motifs de la jeunesse naïve et des amours illicites, elles donnent aux œuvres une tonalité tragi-comique.

Dans l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, le héros, à ses débuts, correspond au type du « nice », du niais. L'enfant découvre le monde des chevaliers dans le camp du roi Étienne, où son père l'a livré en otage. Le pathétique de la situation se mêle au comique des enfantillages. L'insouciance de Guillaume, sa curiosité pour les engins de guerre et l'incongruité de ses propos rappellent la rencontre de Perceval avec les chevaliers de la « gaste forest »³⁴. Face aux soldats qui rivalisent d'imagination pour inventer de nouveaux supplices, Guillaume, condamné à mort sans le savoir, incarne la pureté et l'innocence. Imperméable à la notion de Mal, il transpose la scène dans son propre système de référents. Tandis qu'on le conduit à la potence, il demande à un chevalier de lui prêter son javelot pour s'amuser. Puis il prend pour une balançoire la catapulte destinée à le projeter par-dessus l'enceinte fortifiée. Enfin, menacé d'être écrasé contre une porte, il s'enquiert des règles de ce nouveau jeu³⁵. Comme Perceval traduisait les informations des chevaliers dans le lexique de la chasse, Guillaume, lui, ramène tout à la sphère ludique. Les deux enfants finissent par attendrir leurs interlocuteurs. Et à tous deux, cette rencontre préfigure un avenir glorieux dans la chevalerie.

La même ingénuité plaisante, mais dans un contexte moins violent, caractérise Jacques de Lalaing au moment de quitter le château familial. Son père, Guillaume de Lalaing, lui adresse une liste de recommandations³⁶ que l'enfant retiendra par cœur, un peu à la manière de Perceval obsédé par les conseils de sa mère. Ces « chastoiments » rappellent aussi le long discours qu'adresse la Dame des Belles Cousines au jeune Saintré pour en faire un chevalier parfait³⁷. Prisonnier d'un code admis sans discernement, le héros affiche, à son entrée dans la société, un excessif respect de la norme, qui prête à sourire.

La rencontre des femmes accentue le comique de situation. À la cour de Charles VII, alors qu'il n'a que vingt-deux ans, Jacques s'attire, rapidement mais involontairement, la faveur des

34 — Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*, éd. F. Lecoy, Paris, Champion, 1990 (C.F.M.A., 100), t. I, v.169-288.

35 — *Guillaume le Maréchal*, v.525-594.

36 — *Lalaing*, III-XI.

37 — *Saintré*, t. I, IV-V.

duchesses d'Orléans et de Calabre. Lors des joutes de Nancy (1445), toutes deux entrent en concurrence pour retenir le bel écuyer à leur service, et rêvent que leurs maris puissent lui ressembler³⁸. On sait que Marie de Clèves n'avait que quatorze ans lorsqu'elle épousa Charles d'Orléans, qui en comptait déjà quarante-six. Cinq ans après leur mariage, la jeune duchesse n'a pu rester insensible au charme de Lalaing. Or le motif de la « mal-mariée » qui se cherche un amant n'est pas loin du motif de la veuve qui veut nouer une nouvelle liaison pour se rajeunir ou combler sa solitude : on pense, dans le premier cas, à Belle Cousine dans le roman de *Saintré* et, dans le second cas, au personnage de Laudine dans le *Chevalier au Lion*. De part et d'autre, le héros, harcelé par les avances féminines, tente de se dérober : la peur dicte son comportement, associée au souvenir des conseils paternels (pour Lalaing), maternels (pour Saintré) ou à celui d'un meurtre (pour Yvain, qui a tué l'époux de Laudine). Mais grâce à son habileté rhétorique, la dame force sa victime à conclure un pacte : le « covant » d'amour. La stratégie du langage repose sur l'art du non-dit, du sous-entendu, au cours d'un interrogatoire mené par la dame jusqu'à la défaite de son interlocuteur. On peut comparer les trois dialogues qu'échangent respectivement Marie de Clèves et Lalaing, Belle Cousine et Saintré, Laudine (assistée de Lunete) et Yvain³⁹. Au terme d'un entretien savamment dirigé, les femmes en arrivent là où elles voulaient conduire le héros : Marie de Clèves ordonne à Lalaing de porter son gage aux joutes, Belle Cousine fait de Saintré son obéissante créature, et Laudine obtient d'Yvain qu'il défende sa fontaine. Les paroles ne suffisent pas : calculatrices, les dames scellent leur « covant » par un cadeau, anneau symbolique ou magique. Mais le cas de Lalaing se distingue dans la mesure où deux femmes se disputent son cœur. Au moment des joutes, elles s'aperçoivent non sans dépit qu'il arbore à la fois une manche et une guimpe : il a donc accepté deux gages. Un soupçon réciproque s'installe aussitôt, suivi d'un échange animé de « devises » entre les deux duchesses : par défi, l'une met en doute la vaillance de Lalaing ; l'autre riposte en conseillant à sa rivale de ne pas anticiper sur l'issue des combats⁴⁰. Leur querelle fait écho à celle des sœurs de Tintagel, à propos de Gauvain dans le *Conte du Graal*⁴¹. Ainsi, la

38 — *Lalaing*, XVII (« desirans que leurs maris le ressemblassent ») et XXII (« car chascune d'elles le desiroit avoir pour son pasetemps »).

39 — *Lalaing*, XV ; *Saintré*, t. I, IV, p. 65 ; Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion*, éd. M. Roques, Paris, Champion, 1982 (C.F.M.A., 89), vv. 1974-81 et 2109-39.

40 — *Lalaing*, XIX-XX.

41 — *Le Conte du Graal*, v. 4961-5019.

rencontre de la femme place le héros biographique dans des imbroglios romanesques non dénués d'humour. Lalaing s'en sort plus facilement que ses prédécesseurs : il quitte les duchesses sans prendre congé, pour entamer une « errance » européenne en quête de tournois où s'illustrer. Si le mobile de leur départ est bien le même, Yvain et Saintré doivent, au préalable, obtenir la permission de leur dame et perdront ses faveurs pour avoir négligé son autorité.

Le motif de la « fin'amor » n'est pas étranger au genre biographique. Guillaume le Maréchal, parvenu au faîte de sa gloire, est accusé d'adultère avec la reine⁴². Un complot ourdi par les « envïos » détruit rapidement son crédit à la cour du jeune roi Henri et l'oblige à s'exiler. Georges Duby n'exclut pas l'authenticité de cette affaire : selon l'historien, Guillaume a bien pu se laisser aller à l'imprudence en s'adonnant au jeu de l'amour courtois⁴³. Mais on voit mal comment un chevalier sans fief, si impatient de gravir les échelons de la société et d'épouser une riche héritière, aurait ainsi risqué sa carrière. Il semble plus logique de considérer cette accusation d'adultère comme purement fictive⁴⁴, littéraire, destinée à grandir le héros : amant de la reine, Guillaume atteint la grandeur d'un Lancelot ; discrédité aux yeux du roi par des félons, il acquiert la carrure d'un Tristan, d'autant plus que beaucoup déplorent l'injustice de sa disgrâce et le danger auquel s'expose le royaume en se privant de son plus vaillant serviteur.

En conclusion, l'examen successif des différentes strates qui composent le héros biographique nous conduit à le rattacher à une double parenté, mais aussi à une double bâtardise : non pas fils de l'histoire, mais plutôt des autres biographies chevaleresques et/ou des fictions romanesques. Et si l'on creuse encore davantage cette généalogie, une autre ascendance se révèle : l'auteur, qui tend parfois à usurper la place de son personnage – d'où la confusion des genres. Le *Jouvencel* de Jean de Bueil est-il une biographie romancée ou une autobiographie masquée ? L'*Histoire de Gaston IV* écrite par Guillaume Leseur doit-elle être lue comme la biographie du comte de Foix ou comme les mémoires de guerre de son serviteur⁴⁵ ? De même, comment

42 — *Histoire de Guillaume le Maréchal*, v. 5244 : (...) il le fait à la reine.

43 — G. Duby, *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, Paris, Fayard, 1984 (coll. *Folio Histoire*), p. 137-138.

44 — C'était l'avis de Paul Meyer (éd. citée, t. 3, p. 66, n.6).

45 — *Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur. Chronique française inédite du xve siècle*, éd. H. Courteault, Paris, Renouard, 1893, 2 vol. (*Société de l'Histoire de France*).

situer le saint Louis de Joinville⁴⁶, ou le Louis XI de Commines⁴⁷ ? Il est bien difficile, parfois, de savoir qui est le véritable héros de ces œuvres dont le narrateur est à la fois un chroniqueur, un mémorialiste, voire un hagiographe, – un biographe aussi, si l'on entend par ce terme le syncrétisme de tous les autres.

Élisabeth GAUCHER

Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

46 — Chr. Ferlampin-Acher, « Joinville, de l'hagiographe à l'autobiographe : approche de la *Vie de saint Louis* », dans : *Jean de Joinville : de la Champagne aux royaumes d'outre-mer*, études réunies par D. Quéruel, Langres, Dominique Guéniot éd., 1998 (coll. *Hommes et textes en Champagne*), p. 73-91 ; É. Gaucher, « Joinville et l'écriture biographique », dans : *Le prince et son historien : la « Vie de saint Louis » de Joinville*, études recueillies par J. Dufournet et L. Harf, Paris, Champion, 1997 (coll. *Unichamp*, 55), p. 101-122.

47 — « Commines est à la fois acteur et auteur (...). Il se met souvent en scène » (J. Dufournet, *Philippe de Commines. Un historien à l'aube des temps modernes*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1994 (coll. *Bibliothèque du Moyen Âge*, 4), p. 26). Sur les « détournements du récit biographique » et la notion de « mémoires-biographies », appliquée à l'œuvre de Commines, voir : Frédéric Briot, *Usage du monde, usage de soi : enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1994 (coll. *La couleur de la vie*), p. 138-141.